



BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES DE

LARRÉ

JUILLET 2022



ESPACE PUBLIC NATUREL
MATINÉE CITOYENNE
LE 11 JUIN DERNIER



GOÛTER DES AÎNÉS



TROC DE PLANTS
ET ANIMATIONS AU VERGER



DÉPART DES ÉLÈVES DU CP AU CM2
EN CLASSE DE MER

INFOS

CONTACT

02 97 67 20 50

mairielarre@wanadoo.fr

1, place Guillaume Pichon
56230 Larré

site internet :

larre.questembert-communaute.fr

suivez notre actualité

sur Facebook > page Mairie de Larré
@morbihan.larre

HORAIRES

Lundi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 12h30 / 14h à 17h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

Samedi de 9h00 à 12h30

HORAIRES D'ÉTÉ

DU 15 JUILLET AU 4 AOÛT 2022

La mairie sera ouverte le matin
du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et
le samedi de 9h à 12h30
Fermée le lundi.

DU 5 AU 27 AOÛT 2022

La mairie sera ouverte
du lundi au vendredi
aux horaires habituels.
Fermée le samedi.



MANIFESTATIONS

JUILLET

1^{er} au 3 juillet

Week-end de la permaculture -
Perma'breizh

5 juillet

Mardi de pays : animation jeux en
bois avec M. Loyal - étang du Pont
Gohlen

10 juillet

Atelier Perma'breizh

14 juillet

Concours de boules bretonnes au
boulodrome de Larré - ESLM

16 juillet

Bal populaire - Larémifasol

16 & 17 juillet

Stage Perma'Breizh

AOÛT

5 au 7 août

Week-end de l'autonomie alimen-
taire - Perma'Breizh

6 août

Concours de boules - ABBL

16 août

Mardi de Pays : Chants de marins
Les Bateliers de Célac - Place de
l'église

28 août

Atelier Perma'Breizh

SEPTEMBRE

3 septembre

Concours de boules - ABBL

3 septembre

Tournoi foot jeunes et moules
frites - Molac ESLM

10 septembre

Forum des associations

18 septembre

Rallye patrimoine

23 septembre

Eveil ludique

23 septembre

Goûter des aînés

24 septembre

Préparation du calendrier des
associations

OCTOBRE

1^{er} octobre

Animation Pokémon

8 octobre

Animation Généalogie

15 octobre

Matinée citoyenne

21 octobre

Eveil ludique

31 octobre

Animation Halloween

NOVEMBRE

11 novembre

Cérémonie de la fin de la guerre
14/18

24 novembre

Repas des aînés

25 novembre

Eveil ludique

DÉCEMBRE

du 1^{er} au 24 décembre

Animation «calendrier de l'Avent
des fenêtres»

3 & 4 décembre

Téléthon - Inter-associations

10 décembre

Boum de Noël

SOMMAIRE

Informations municipales	4
Les conseils municipaux «en bref»	7
Vivre ensemble	9
Vie intercommunale	10
Solidarité, action sociale	11
Environnement	14
Vie scolaire	16
Enfance, jeunesse, sports	18
Vie sociale et culturelle	20
Nouveaux services / Vie économique	22
Vie associative	24
La Fresque murale	28

ÉDITO



Le temps file et nous amorçons déjà le second semestre. L'énergie déployée par tous, habitants, associations, bénévoles, professionnels, élus, équipe pédagogique... fait que nous ne nous ennuyons jamais ! Le bulletin que nous vous proposons de découvrir aujourd'hui est le reflet du dynamisme de notre commune.

Régulièrement, il vous est proposé des activités et des animations et chacun d'entre vous peut y participer en fonction de ses envies et de ses disponibilités. **Tous ensemble, nous faisons vivre notre commune.** Si vous avez un peu de temps à consacrer à nos associations, elles seront ravies d'accueillir de nouveaux bénévoles.

Comme d'habitude, **l'été sera riche en animations** dont le bal populaire qui, après 2 ans d'interruption, aura lieu le 16 juillet à l'étang du Pont-Gohlen. L'association Larémifasol s'est proposée pour l'organiser pour notre plus grand plaisir et nous lui souhaitons beaucoup de réussite. Comme par le passé, le feu d'artifice est offert par la municipalité.

En 2022, Larré se développe. Le 15 mars dernier, les terrains du lotissement « Le Domaine des Landes » ont été mis en vente : **les 22 lots composant la première tranche sont tous réservés et 17 compromis sont déjà signés.** Certains se demandent « à quand la suite ? ». La seconde tranche ne sera pas lancée dans l'immédiat, n'oublions pas en effet que nous sommes une commune rurale et que l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants doivent se faire progressivement.

D'autre part, comme vous pourrez le découvrir, **le réseau des professionnels implantés sur notre commune s'étoffe également,** l'ouverture des nouveaux locaux tertiaires de « La Locomotive » devrait contribuer à élargir encore l'offre existante. N'hésitez pas à solliciter nos commerçants et artisans afin qu'ils puissent s'épanouir et participer ainsi au développement de notre communauté.

Enfin, je vous rappelle que les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel administratif et moi-même sommes à votre disposition pour vous apporter les informations dont vous auriez besoin et répondre à toutes vos interrogations. Il est toujours préférable d'aller chercher l'information à la source plutôt que de faire circuler des « fake news » (infos truquées) qui parasitent la communication.

Apparemment, l'été sera chaud, donc préparez la crème solaire et les boissons fraîches, mais surtout, prenez soin de vous et n'hésitez pas à aller à la rencontre des personnes âgées ou isolées afin qu'elles aussi passent un été serein.

Cordialement,
Simone MALVILLE

Directrice de la publication : Simone Malville

Rédaction : Simone Malville, Elisabeth Boitet, Estelle Tidu, Hervé Guillon-Verne, Nathalie Delbos, Loïc Hans, David Sayer, les associations, Aurélie Bosc, Questembert Communauté

Siège : Mairie de Larré, 1 place Guillaume Pichon

Crédits photos : mairie de Larré, école, associations, Questembert Communauté

Impression : IMPRIMGRAPH - IOV Communication - Arradon
Dépôt légal n°

Imprimé sur papier certifié Imprim'Vert avec des encres sans solvants

INFORMATIONS MUNICIPALES

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL



Suite à la démission de Mme Arlette Le Breton, fin janvier 2022, des changements sont intervenus au niveau du Conseil Municipal :

- **Mme Nathalie DELBOS**, conseillère déléguée à l'Enfance-Jeunesse et à la Vie Scolaire, a été élue **adjointe**. Elle ajoute à ses précédentes fonctions la prise en charge du personnel (cantine, école et entretien) et de la restauration scolaire.
- **Mme Claudine Le Brun** a été élue **conseillère déléguée** et a pris en charge : le social, la santé et la solidarité.



TRAVAUX

Les travaux de réfection du **Pont Corno**, situé entre Kerhulo et Le Guernué, sont prévus fin juillet début août. Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux.

COMMÉMORATION

Le 8 mai, une cinquantaine de personnes a assisté à la **cérémonie de l'Armistice 39-45** au cours de laquelle Emmanuel Humbert a reçu la croix des Combattants (pour des interventions en ex-Yougoslavie, en Côte d'Ivoire...).

Les enfants ont aussi participé et lu "Liberté" de Paul Éluard.

M. Jacques Bugnon a ensuite remis à Simone Malville une collection de livres "les enfants de la Résistance" qui a été mise à disposition de tous à la médiathèque.

Merci à l'association et à son président pour ce cadeau !



MESURE DU RADON

Lors de l'hiver 2021/2022 des mesures du radon (gaz radioactif issu de la décomposition du granit) ont été réalisées par une entreprise spécialisée.

Des taux de radon assez élevés avaient été mesurés à la médiathèque, à la mairie et à la garderie et dans une moindre mesure à l'école.

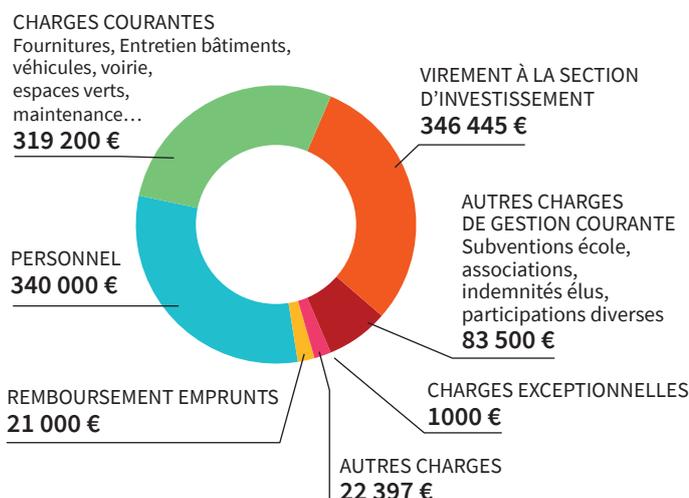
Une entreprise a été mandatée pour remédier à ce problème et a installé des VMC dans tous les locaux concernés ainsi que des aérateurs sur les fenêtres qui n'en étaient pas munies. Une prochaine campagne de mesures sera faite dans le courant de l'hiver 2022/2023 pour vérifier l'efficacité de ces installations.

BUDGET 2022

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : **1 132 542 €**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

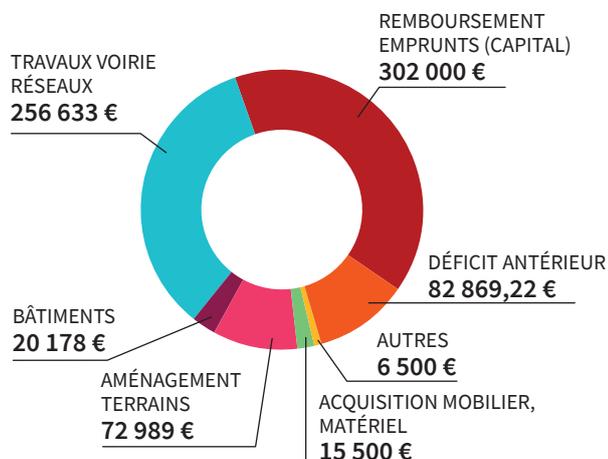
TOTAL : **1 132 542 €**

EXCÉDENT ANTÉRIEUR	204 302,61 €
DOTATIONS	241 211,00 €
IMPÔTS ET TAXES	470 642,00 €
SERVICES PÉRISCOLAIRES	51 000,00 €
REVENUS IMMEUBLES	47 000,00 €
AUTRES PRODUITS	118 386,39 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : **841 170 €**



RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : **943 468 €**

SUBVENTIONS, DOTATIONS	55 874,00 €
RÉCUPÉRATION TVA	38 800,00 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT	195 451,22 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	346 445,00 €
16 EMPRUNTS	300 000,00 €
AUTRES PRODUITS	6 897,78 €

TAUX D'IMPOSITION

TAXE FONCIÈRE (BÂTI) : 34,43 %
TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI) : 52,56 %

SUBVENTIONS

ÉCOLE

	MONTANT ACCORDÉ
Arbre de Noël	8 €/élève
Voyage scolaire	40 €/élève 2 760 €
Sorties scolaires (transport scolaire)	2 000 €
Jeux de cour	500 €
Manuels scolaires	500 €
Bibliothèque	500 €
Fonctionnement	200 €

ASSOCIATIONS

	MONTANT ACCORDÉ		MONTANT ACCORDÉ
ESLM	300 €	La Croix Rouge Française	100 €
La Réplique	300 €	Amicale des donateurs de sang	100 €
Larré Tonic	800 €	Les Restos du Cœur	100 €
Les amis de l'école publique	1000 €	Banque alimentaire	100 €
Larré-Action	100 €	ADMR	150 €
Comité local des A.C.P.G.	150 €	EMSS Lorient	159 €
Association « F.N.A.C.A »	150 €	Sem'Agri	100 €
ABBL	150 €	Solidarité Paysans Bretagne	100 €
Larémifasol	300 €	En avant les Petits Loups	100 €
Société de chasse de Larré	100 €	MFR Questembert (60 €/élève)	180 €
Union départementale des sapeurs-pompiers 56	100 €	CFA Morbihan (60 €/élève)	120 €



TRAVAUX ET VOIRIE

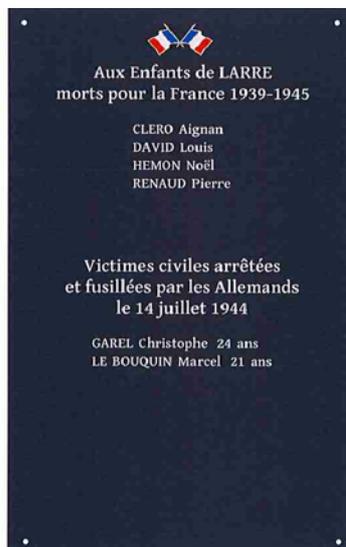
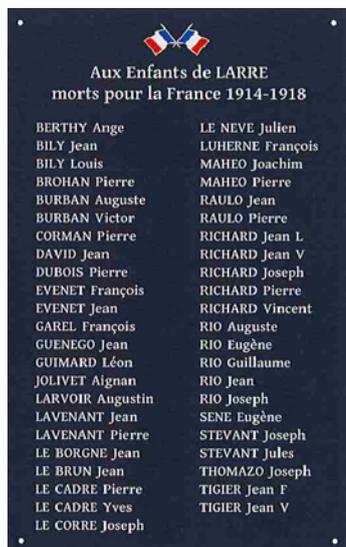
ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET CHEMINS

Un gros effort a été entrepris cette année pour **l'entretien des chemins d'exploitation agricole**. Nous avons en effet plus de 20 km de chemins d'exploitation. Avec les moyens de Questembert Communauté ces chemins, qui n'avaient pas reçu un tel entretien depuis le remembrement, ont été complètement nettoyés pour laisser un accès plus aisé aux tracteurs et autres engins agricoles.

Dans le courant du mois de juin et comme chaque année, les routes communales sont entretenues avec les moyens de Questembert Communauté. Ces travaux sont régulièrement complétés par nos agents, en particulier au niveau des différents carrefours pour **assurer une meilleure visibilité aux usagers et ainsi améliorer leur sécurité**.

CIMETIÈRE

La plaque commémorative fixée sur le monument aux morts dans le cimetière, et sur laquelle figurent les noms des « Morts pour la France » des guerres 14/18 et 39/45 et les victimes civiles, a fait « son temps », et, à la demande des associations d'anciens combattants, la municipalité a passé commande pour **la réalisation de 2 plaques commémoratives** (sérigraphie sur fond noir), modèle choisi par l'ACPG. La livraison et la pose devraient avoir lieu avant l'été.



Les rites funéraires évoluent et la demande pour déposer les cendres dans un colombarium se fait plus pressante.

Toutes les cases du colombarium créées dans le mur d'enceinte du cimetière étant attribuées, il devenait donc urgent de pallier le manque de places. **La municipalité a donc passé commande pour un funérarium** qui comprendra 3 cases

pouvant contenir jusqu'à 4 urnes et 6 cases pouvant contenir 2 urnes. Devant les difficultés d'approvisionnement rencontrées par les entreprises, ce colombarium ne sera pas érigé avant fin novembre 2022, au plus tôt.



MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ

Demandé il y a quelques années, un audit sur les problèmes d'accessibilité a été réalisé. Ses conclusions laissaient apparaître que de nombreux locaux municipaux recevant du public n'étaient pas aux normes pour l'accès de personnes en situation de handicap. Des modifications avaient déjà été réalisées par la municipalité précédente, en particulier pour toutes les remarques relatives à **l'aménagement des sanitaires de l'école et de la garderie** et à **l'accueil des personnes malentendantes**. Il reste cependant des améliorations à apporter sur **la signalétique extérieure des emplacements des places de stationnement** pour personnes en situation de handicap et pour les accès adaptés pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



Dans ce cadre, **une bande podotactile a été collée devant le porche de l'église**. Elle permet aux personnes malvoyantes d'anticiper la présence de l'obstacle que constitue l'escalier. Prochainement, de nouveaux panneaux indicateurs seront mis en place pour flécher les places de stationnement et les accès aux locaux pour les PMR. Ces équipements permettront également d'harmoniser le fléchage de notre commune avec des panneaux différenciés pour la direction des villages et hameaux et pour les bâtiments municipaux.

LES CONSEILS EN BREF

Principales délibérations des conseils municipaux

L'intégralité des compte-rendus est consultable en mairie, ou sur le site internet :

<https://larre.questembert-communaute.fr>, rubrique > vie communale > conseils

17 DÉCEMBRE 2021

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUIL-
LON-VERNE, Arlette LE BRETON-GUÉNÉGO, Nathalie DELBOS,
Patrice KNUCHEL, Loïc HANS, Johann JAFFRELOT, Lydie HAMON,
Estelle TIDU, Elisabeth BOITET, Stéphanie BOUGEARD

DÉLIBÉRATION

Le conseil municipal approuve la demande d'adhésion des communes de Berric, Lauzach et la Vraie-Croix au SIAEP de la région de Questembert, au titre de la compétence obligatoire « étude du projet d'alimentation en eau potable, la réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau » et au titre des compétences optionnelles « assainissement collectif des eaux usées » et « assainissement non collectif », à compter du 1^{er} septembre 2022.

LOGICIEL POUR LA GESTION DU CIMETIÈRE

Pour assurer la gestion administrative complète de l'ensemble des opérations funéraires : actes de concession, défunts, procédures de reprise ou travaux, Madame le Maire propose l'acquisition d'un logiciel.

Le Conseil municipal valide le devis de la Société JVS :

- L'abonnement annuel pour un montant de 619€ HT
- Pour la mise en place opérationnelle :
- La mise en oeuvre et l'installation : 300€ HT
- La collecte des données par drone et traitement : 2.000€ HT
- La formation sur site : 655€ HT

TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT-CORNO

Les intempéries de mai 2020 ont considérablement endommagé le Pont Corno, au lieu-dit Kerhulo. Des réparations d'urgence avaient été entreprises pour y remédier provisoirement, mais l'édifice doit faire l'objet de travaux plus importants pour sa consolidation.

Dans le cadre de la programmation DETR 2022 (dotation d'équipements des territoires ruraux), Madame le maire propose de faire une demande de subvention pour les travaux nécessaires.

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal décide de fixer la rémunération des 2 agents recenseurs au nombre d'imprimés collectés par chacun d'eux, à savoir : 1,00€ par feuille de logement et 1,70 € par bulletin individuel, ainsi qu'une indemnité de 120€ pour les districts 4-5 (campagne) et de 70 € pour le district 3 (Le Bourg).

PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2022

Des travaux d'envergure sont prévus au niveau de la réfection de la RD qui traverse le bourg ainsi que dans la rue du 19 mars. Ces travaux nécessiteront l'intervention d'un cabinet spécialisé

pour la maîtrise d'oeuvre et seront étalés sur plusieurs années. Un démarrage des travaux pour la réfection de la RD est prévu fin 2022.

D'autres travaux nécessaires seront planifiés en 2022, pour les plus urgents, voire les années suivantes :

- Clôture des services techniques
 - Travaux concernant le Radon dans les bâtiments municipaux
 - Sécurisation routière au niveau du Château
 - Travaux de voirie Impasse Kériel et élagage des arbres
 - Planification de travaux de voirie dans les lieux-dits
 - Zones de croisement engins agricoles
 - Élagage des arbres gênants sur le bord des routes
 - Nettoyage des chemins d'exploitation (par portion)
 - Remise en état des chemins de randonnée
 - Mise en valeur de notre patrimoine communal
 - Environnement : poursuivre la réhabilitation d'espaces délaissés
- Cette liste n'est pas exhaustive.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

L'école « Les Petits Apprentis » de Larré est rattachée à la circonscription académique du Golfe. Une psychologue scolaire, basée à l'école élémentaire Marie Curie de Theix-Noyal, intervient auprès des enfants scolarisés dans notre commune.

Pour l'exercice de ses fonctions, elle dispose d'un bureau au sein l'école Marie Curie de Theix-Noyal et elle a besoin de faire l'acquisition de fournitures, de matériels informatiques, téléphoniques et pédagogiques et divers biens inhérents à ses fonctions. Dans ce cadre, la commune de Theix-Noyal acquitte les frais de fonctionnement liés à l'achat de ces fournitures.

Il convient donc d'établir une convention de participation aux frais de fonctionnement. Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention établie par la mairie de Theix-Noyal.

28 JANVIER 2022

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Loïc HANS, Nathalie DELBOS, Johann JAFFRELOT, Lydie HAMON, Estelle TIDU, David SAYER, Claudine LE BRUN, Thierry DELRIEUX

CONVENTION POUR L'ADS

tripartite entre GMVA/Questembert Communauté et la Commune de Larré (Autorisation droits du sol)

La convention a pour objet de définir les modalités de coopération entre la commune et le service instructeur de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération, en matière d'instruction

des différentes demandes déposées sur le territoire de la commune. La convention vise à organiser les relations entre les usagers / les communes / le service instructeur. Cette nouvelle convention est rendue nécessaire par la caducité des conventions antérieures. Par ailleurs, le Code des relations entre le public et l'administration a introduit de nouvelles modalités de saisine par voie électronique (SVE) des demandes relatives à une autorisation d'urbanisme, dans un objectif d'élargissement des modes de dépôt.

Au regard des potentiels d'amélioration dégagés par cette transformation numérique, au profit de la qualité du service rendu aux usagers, Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération et les communes membres mettent en place un processus entièrement dématérialisé d'instruction de ces demandes. Enfin, l'Etat a développé une plateforme dénommée PLAT'AU (plateforme des autorisations d'urbanisme) qui permet le partage des dossiers dématérialisés et l'horodatage des flux entre les différents acteurs de la chaîne d'instruction.

Ces modalités nouvelles – si elles ne modifient en rien la chaîne d'instruction et les règles en vigueur – ont un impact fort sur l'organisation de l'instruction et doivent être intégrées au sein de la convention nouvelle. Des adaptations sont encore à prévoir. Le Conseil municipal décide de valider la convention présentée et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

LOTISSEMENT LE DOMAINE DES LANDES

Suite au sondage réalisé en janvier auprès de la population larréenne, les noms attribués aux 2 voies du nouveau lotissement ont été choisis : la rue de la fée Viviane et la rue du roi Arthur. La réception des travaux est programmée le 1^{er} février 2022.

A ce jour, les 21 lots individuels de la première tranche sont tous réservés. Prix de vente au m² est de 98€ TTC.

LA LOCOMOTIVE

Madame le Maire propose l'aménagement des locaux tertiaires du rez-de-chaussée, non prévus au marché initial.

Entre autres, pour la Société Navarro :

- la création d'un tableau général mairie permettant d'alimenter l'éclairage extérieur et le panneau publicitaire
- la création d'une dérivation au niveau de la colonne Enedis pour alimenter le tableau général de la mairie
- l'éclairage accès aux logements de l'étage et du passage
- Les équipements des locaux tertiaires

En attente de devis complémentaires pour les travaux relevant des autres corps de métier. Le conseil municipal valide l'aménagement des locaux tertiaires.

GESTION DES CHATS LIBRES

Le conseil municipal valide l'opération portant la capture des chats non identifiés afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification. Cette opération sera confiée à une association en partenariat avec un cabinet vétérinaire. Montant alloué pour cette opération en 2022 : 900€.

PERSONNEL

Point sur la situation des agents en arrêt maladie (services techniques et médiathèque)

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Présentation du travail initié par Questembert Communauté pour la mise en place d'un Règlement local de Publicité.

25 FÉVRIER 2022

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Patrice KNUCHEL, Johann JAFFRELOT, Claudine LE BRUN, Loïc HANS, David SAYER, Stéphanie BOUGEARD, Thierry DELRIEUX.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Budget annexe Logements sociaux

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de 2021 pour les logements sociaux, qui laisse apparaître un excédent de 112.416,96 € en section de fonctionnement et un déficit de 12.992,18 € en section d'investissement, soit un excédent global de clôture de 99.424,78 €.

Budget annexe lotissement « Le Domaine des Landes »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif pour le lotissement « Le Domaine des Landes » qui laisse apparaître un déficit de 143.119,81 € qui sera comblé par la vente des lots en 2022.

Budget annexe La Locomotive

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif pour le bâtiment « La Locomotive » qui laisse apparaître un déficit de 121.495,07 €.

Les comptes administratifs 2021 (budget commune)

Section de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	698.597,28€
Recettes de l'exercice	894.809,61€
Excédent de l'exercice	196.212,33€
Excédent de fonctionnement 2020 reporté	203.541,50€
Excédent global	399.753,83€
Section d'investissement	
Dépenses de l'exercice	273.991,88€
Recettes de l'exercice	229.004,91€
Excédent de l'exercice	-44.986,77€
Déficit d'investissement 2020 reporté	-37.882,25€
Déficit global	-82.869,22€
Restes à réaliser en investissement	
Restes à réaliser en dépenses	120.800,00€
Restes à réaliser en recettes	8.218,00€
Déficit global à réaliser	112.582,00€
Balance de clôture	
Excédent global de fonctionnement	399.753,83€
Déficit global d'investissement (avec RAR)	-195.451,22€
Excédent global de clôture des deux sections cumulées	204.302,61€

Affectation du résultat 2021

Affectation du résultat	
section de fonctionnement - excédent global	399.753,83€
section d'investissement - déficit global	82.869,22€
restes à réaliser en investissement	112.582,00€
restes à réaliser en dépenses	120.800,00€
restes à réaliser en recettes	8.218,00€
déficit global des restes à réaliser	112.582,00€
besoin de financement de la section d'investissement	195.451,22€

Le Conseil municipal décide d'inscrire les écritures suivantes au budget primitif 2022 :

Affectation du résultat	
au financement de la section d'investissement R1068	195.451,22€
En section de fonctionnement Report à nouveau R002	204.302,61€

COMPTES DE GESTION 2021

Budget – Budget annexe Logements sociaux – Budget annexe lotissement Le Domaine des Landes – Budget annexe La Locomotive

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ERP ET IOP

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments et espaces recevant du public, le conseil municipal, valide à l'unanimité les devis :

- Société COLAS : réalisation d'une place de parking PMR au complexe sportif pour un montant de 1.953 € HT
 - Questembert Communauté : location du matériel avec personnel pour la réalisation de la voirie d'accès aux différents pôles (stade de foot, terrain de boules, city-park) d'un montant de : 430 €
 - Société LACROIX pour la fourniture de la signalétique spécifique PMR d'un montant de : 3.162,60 € HT
 - Devis AMS pour la fourniture et la pose de bandes podotactiles (marches d'accès à l'église) d'un montant de 1.317,00 € HT
- Soit un total général de 7.126 €

Le conseil municipal valide le plan de financement proposé et autorise Mme Le Maire à solliciter une subvention de 50% au Conseil Départemental, soit un montant de 3.563,00 €

TRAVAUX CONCERNANT LE RADON

Suite au mesurage du radon réalisé par la société AC Environnement du 25 novembre 2020 au 18 février 2021, M. Hervé Guillon-Verne, adjoint aux travaux, a contacté plusieurs entreprises spécialisées pour la réalisation des travaux nécessaires. Sur les 6 entreprises contactées, une seule est venue sur place pour chiffrer l'intervention. Les autres n'ont pas souhaité répondre. Le conseil municipal a donc validé le devis de la SAS ETIS Les Compagnons du Vent pour un montant de 9.199,68 € HT. Pour rappel, sont concernés les bâtiments de la garderie, la mairie et la médiathèque.

DÉTECTEURS DE CO2

Les capteurs de CO2 permettent d'adapter la durée d'aération dans les salles de classe. Le ministère de l'Éducation Nationale apporte un soutien financier aux communes procédant à l'achat de capteurs de CO2. La subvention s'élève à 2€ par élève scolarisé en 2020-2021, soit 242€. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise CGED concernant l'achat de 7 détecteurs de CO2 (salles de cours + la salle multi-activités et la garderie) au prix unitaire de 150,49 € HT.

NUMÉROS LE DOMAINE DES LANDES

Dans un souci d'harmonisation, les propriétaires du nouveau lotissement « Le Domaine des Landes » bénéficieront d'une plaque avec leur numéro d'habitation.

25 MARS 2022

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLO-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Johann JAFFRELOT, Claudine LE BRUN, Loïc HANS, David SAYER, Stéphanie BOUGEARD, Thierry DELRIEUX, Lydie HAMON, Elisabeth BOITET

TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2022.

- Taxe foncière (bâti) : 34.43 %
- Taxe foncière (non bâti) : 52.26 %

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal décide d'adopter le budget primitif 2022 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1.129.042 € et qui s'élève en section d'investissement à 841.170 € en dépenses et à 943.468 € en recettes.

Les principaux investissements pour 2022 sont :

- L'accès PMR du complexe sportif
- Les travaux du Pont-Corno
- La réfection de la voirie de l'impasse Kériel
- La clôture des services techniques
- Les travaux dans les bâtiments où le taux de Radon est supérieur à la normale (mairie, garderie et médiathèque)
- Colombarium cimetière et changement des plaques sur le Monument aux Morts
- Travaux forestiers dans « Les Hauts de Gohlen »

Logements sociaux

Le budget validé s'équilibre en dépenses et en recettes à 135.025 € en section de fonctionnement et 29.993 € en section d'investissement.

Lotissement « Le Domaine des Landes »

Le budget validé s'équilibre en dépenses et en recettes à 422.624,81 € en section de fonctionnement et 461.539,45 € en section d'investissement.

« La locomotive »

Le budget validé s'équilibre en dépenses et en recettes à 489.289€ (avec les Restes à Réaliser) en section d'investissement.

ADHÉSION DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE AU SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST

La création de Baud Communauté et de Centre du Morbihan Communauté, dans le cadre de la scission de Centre Morbihan Communauté a entraîné la réduction du périmètre du SMGBO au 1^{er} janvier 2022.

Le Comité Syndical du Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust a validé, le 08 décembre 2021, l'adhésion de Centre Morbihan Communauté, qui a été validé par son Conseil Communautaire. Le Conseil Municipal valide l'adhésion de Centre Morbihan Communauté au SMGBO.

CIMETIÈRE

Des devis ont été demandés pour la création d'un nouveau colombarium car il n'y a plus actuellement de place disponible. Changement des plaques du Monument aux Morts au cimetière. En effet, la plaque actuelle en marbre s'est détériorée au fil des ans et les inscriptions ne sont plus très lisibles.

TRAVAUX FORESTIERS

Présentation de 2 devis émanant des Ateliers de l'Oust à Saint-Marcel et de l'entreprise Guimard de Trédion pour les travaux d'aménagement de l'espace public paysager Les Hauts de Gohlen?

Le conseil municipal valide le devis des Ateliers de l'Oust pour un montant de 8625 € HT. Pour rappel, ces travaux font partie du projet de réhabilitation de l'espace public pour lequel nous avons obtenu une subvention Région.

REDADEG 2022

C'est une course en faveur de la promotion de la langue bretonne. Elle traversera Larré sur 5 kms, le samedi 28 mai, en venant de Moustoir Maria et en direction du Nale pour un passage à Questembert. L'association Redadeg sollicite la participation financière pour l'achat d'un km (le km 1959 qui est réservé à la commune de Larré) pour un montant de 250 €. Le conseil municipal valide la participation financière de la commune.

29 AVRIL 2022

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUIL-
LON-VERNE, Estelle TIDU, Nathalie DELBOS, Johann JAFFRE-
LOT, Claudine LE BRUN, Loïc HANS, David SAYER, Stéphanie
BOUGEARD, Thierry DELRIEUX, Lydie HAMON, Elisabeth BOITET

LOCAUX TERTIAIRES LA LOCOMOTIVE

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'obtention du fonds de

concours de Questembert Communauté « Maintien ou création d'activités commerciales de proximité ». Le Conseil Municipal a validé le prix de la location des locaux « La Locomotive » : 10 € HT le m². Une communication, via les réseaux, va être lancée. La commission Activité économique fait le point des professionnels intéressés et poursuit la recherche d'éventuels futurs locataires.

CIMETIÈRE

Le conseil municipal a validé les devis suivants :

- Ets Kergal : réalisation d'un colombarium 6 cases (3 simples pour 2 urnes et 3 doubles pour 4 urnes) pour un montant de 5.885 € HT, sous réserve que l'emplacement prévu au cimetière corresponde aux critères d'implantation.

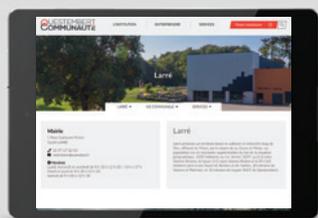
- Ets Wetter : réalisation de 2 plaques commémoratives pour le monument aux morts pour un montant de 1.988 € HT

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Ministère de la Défense (Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives)

DÉGRADATION SALLES MUNICIPALES

Suite aux dégradations récurrentes dans les salles municipales louées pour des manifestations diverses, le conseil municipal valide le fait de facturer aux utilisateurs le temps passé par les services techniques (quand c'est possible) pour la réparation des dégradations. Sinon, c'est la facture de l'entreprise intervenant qui sera présentée.

Le conseil municipal fixe le taux horaire à 50 € (main d'oeuvre et utilisation de matériel) plus les frais éventuels d'achat de fournitures.



Vous trouverez l'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux, des comptes administratifs et comptes de gestion en mairie ou sur le site internet :

<https://larre.questembert-communaute.fr>
rubrique vie-communale > conseils

LE SAVEZ-VOUS ?

L'outrage à agent est une infraction punie par la loi, selon les articles 433-5 à 433-5-1 du Code pénal.

L'outrage à agent est un acte qui nuit à la dignité ou au respect dû à la fonction d'un agent public. Pour qu'il y ait outrage, il faut que l'acte soit commis pendant que l'agent est en service, ou qu'il soit en lien avec ses missions. Il s'agit d'une infraction : acte interdit par la loi et puni d'une sanction pénale.

Un outrage à agent dépositaire de l'autorité publique peut avoir plusieurs formes : parole offensante, insulte, injure, geste offensant comme un doigt d'honneur, menace, image, vidéo ou écrit offensant et portant atteinte à la dignité de l'agent, par exemple un mail ou une lettre d'insultes. La diffamation fait également partie des délits.

VOTRE SAC JAUNE N'A PAS ÉTÉ RAMASSÉ ? POURQUOI ?

Les sacs jaunes non-conformes aux consignes de tri ne sont pas collectés. Les sacs sont contrôlés par les équipes de collecte afin de vérifier qu'ils ne contiennent pas d'erreurs de tri. En cas de non-conformité aux consignes, votre sac ne sera pas ramassé et un autocollant "Refus de tri" sera apposé sur le sac jaune. Dans ce cas, vous devez le récupérer, refaire le tri et jeter vos ordures ou déchets soit dans les ordures ménagères, soit dans les points d'apport volontaire (au stade ou à la Croix Rouge) s'il s'agit de verre ou papier, soit en déchetterie.

Plus d'info, contactez le service déchets :
Tél : 02 97 26 10 21 / E-mail : dechets@qc.bzh
Ouverture sur rdv : du lundi au vendredi : 9h-12h30

VIVRE ENSEMBLE

QUAND ON ENTEND LE BRUIT DES TONDEUSES, C'EST LE RETOUR DES BEAUX JOURS...

En effet, nous vous rappelons tout de même que les horaires de tonte sont réglementés par arrêté préfectoral.



Extrait de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Section 7 : Propriétés privées :

Article 21 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



PEUT-ON BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

Non, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

De la même façon, il est interdit de brûler dans son jardin des papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou de déchets industriels : tout brûlage est rigoureusement interdit en vertu du règlement sanitaire départemental.

Pourquoi il ne faut pas brûler le plastique ?

La combustion de plastiques libère des gaz toxiques dans l'atmosphère tels que les dioxines, les furannes, le mercure et les biphényles polychlorés (mieux connus sous le nom de PCA), et constitue une menace pour la végétation, ainsi que pour la santé des êtres humains et des animaux.

Extrait de l'arrêté préfectoral relatif à la réglementation du feu

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers des particuliers et des professionnels (végétaux issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages de débroussaillage) est interdit toute l'année et dans tout le département.

(Arrêté affiché en mairie pour plus de renseignements)

LES BONS RÉFLEXES



Je ne jette pas mon masque sur la voie publique



STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS

Quelques chiffres suite à la convention signée en mars 2022 entre l'association « Protect Chats Libres » de Sarzeau et la Municipalité de Larré : 8 chats (5 mâles et 3 femelles) ont été attrapés et ont été stérilisés. A ce jour, les frais vétérinaires s'élèvent à 717,80€ (petit rappel, le montant inscrit au budget est de 900€). L'association travaille avec les cliniques vétérinaires de Questembert : la clinique du Centre et la clinique de Kerhardy. De son côté, l'association a mis en place une cagnotte. A ce jour, 385 € ont été récoltés mais cela est encore insuffisant et tout don sera le bienvenu (www.leetchi.com/c/chatslibres).

L'association déplore que les matous soient nourris sur place, ce qui ne les aide pas ; les chiens du voisinage viennent également leur compliquer la tâche, et peu de coopération avec les riverains... Les bénévoles continuent quand même en espérant que les prochaines fois ils pourront de nouveau capturer des chats.

VIE INTERCOMMUNALE

AMPER

Un service à domicile qui contribue toujours plus à l'amélioration de la qualité de ses interventions sur votre territoire !

Depuis plus de 25 ans, l'association AMPER œuvre sur le Morbihan afin de dispenser des services à domicile de très grande qualité. Afin de vous garantir des prestations de qualité constante, un soin particulier est accordé à l'accueil, la formation et l'accompagnement des nouveaux salariés. Un tout nouveau dispositif de tutorat vient d'être mis en place. Dans la dynamique de la réforme d'octobre 2021 portant sur la Convention Collective des métiers du service à la personne, AMPER a revalorisé la rémunération de ses intervenants. Cela a rendu plus attractifs les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile en les adaptant à l'évolution de vos besoins.

Récemment, grâce au soutien du Conseil Départemental, AMPER a mis à disposition de ses équipes 120 véhicules de service hybrides.

Enfin, AMPER a déployé son baromètre social auprès des intervenants à domicile. En affichant 80% de taux de satisfaction concernant l'environnement de travail, ce résultat montre que l'association reste à l'écoute des demandes de ses salariés sur des sujets comme la Formation ou sur les besoins de temps d'échanges entre collègues par le biais de réunions d'équipes.

Le maintien à domicile ne s'improvise pas : durant ces 25 années, AMPER s'est adapté à l'évolution socio-démographique de votre territoire, et cela pour votre confort et votre sérénité ainsi que ceux de votre entourage. Grâce aux multiples partenariats avec les professionnels de santé et médico-sociaux, nous portons un soin particulier à l'amélioration constante du service que nous vous devons.



EN SAVOIR PLUS

sur l'ensemble des services AMPER proposés sur votre commune ? Appelez le 02 97 46 51 97



NAVETTE ESTIVALE

Envie d'une escapade à Damgan ou à Rochefort-en-Terre? Profitez de la navette estivale pour 2€ l'aller-retour.

Du 5 juillet au 30 août, les mardis et jeudis, rejoignez Damgan et ses plages ou Rochefort-en-Terre avec la navette.

Tarif aller-retour : 2€. Règlement en espèces uniquement.

Les personnes de moins de 13 ans doivent être accompagnées d'un adulte. Pour les personnes à mobilité réduite, prise en charge à la demande au 02 97 43 32 70, 48 heures avant le départ des navettes.

Infos et horaires des navettes sur www.questembert-communaute.fr

LES DIGITALES

Le centre culturel communautaire Les Digitales a ouvert ses portes le 1^{er} avril dernier pour une saison culturelle audacieuse et innovante !

Le parti pris : **démocratiser l'art contemporain en milieu rural en s'appuyant sur les arts manuels.**

Ouvert depuis près de 11 ans, le centre culturel « Les Digitales » propose chaque année de découvrir des artistes contemporains, émergents... s'appuyant sur les arts manuels. Chaque exposition proposée permet d'explorer des univers artistiques et des médiums très différents, l'idée étant d'attiser la curiosité du public, de proposer des projets innovants, tout en parlant à un public très large (du tout-petit à l'adulte).

En parallèle de ces expositions, le centre propose **des temps de médiation culturelle** permettant d'appréhender les univers de chaque artiste.

A VOS AGENDAS

- Exposition « Reflets de Bretagne » : du 1^{er} juillet au 28 août
- Exposition « De bois et d'encre », Jean-Yves Pennec : du 1^{er} juillet au 25 septembre / Vernissage : 1^{er} juillet, 18h
- Exposition « Polygone », Collectif Mille au carré : du 30 sept. au 7 nov.
- Vernissage : 30 septembre à 18h
- Concert-performance « Phonotons » : vendredi 30 septembre à 18h45
- Atelier de création graphique et cinématique : jeudi 27 octobre, 14h30 à 17h

SOLIDARITÉ ACTION SOCIALE

OPTICAL CENTER MOBILE

CONTRÔLE VUE ET AUDITION

Nouveauté à Larré : une équipe mobile d'Optical Center est venue les 19 avril et 2 mai pour **effectuer des bilans gratuits de vision et d'audition** et orienter vers un spécialiste le cas échéant. 27 personnes ont pu bénéficier d'un bilan pour l'optique et 15 pour l'audition. Certaines personnes ont reçu une visite complémentaire, chez elles, en toute tranquillité, pour le remplacement de paires de lunettes, de verres ou de prothèses auditives.



GOÛTER DES AÎNÉS

Après plusieurs mois de situation sanitaire difficile, les aînés ont pu se retrouver lors d'un goûter partagé en avril ! **Un grand loto était organisé** et les personnes présentes (plus d'une trentaine) ont apprécié ce moment convivial ! Merci aux commerçants et professionnels de Larré qui ont offert les lots du loto. Un rendez-vous a été fixé le 24 juin, avec une rencontre avec les enfants du CP et CE1. Le prochain goûter aura lieu le **vendredi 23 septembre**.



À VOS AGENDAS

La commission "Solidarité" sera heureuse d'accueillir les Larréen(ne)s âgés de 70 ans et plus au repas offert par la municipalité le **jeudi 24 novembre**, salle l'Agapanthe. Les référentes de secteur se rendront à votre domicile pour vous remettre l'invitation.



NOMAD'EMPLOI

Depuis le mois de février, le camping-car Nomad'Emploi vient sur notre commune 1 fois par mois et stationne sur le parking en face de la salle « Les Mimosas ». Pour rappel, ce service vous accompagne dans vos démarches de recherche d'emploi ou de formation. En avril et mai, 2 personnes ont ainsi pu être accompagnées par Morgane GUIMARD de Nomad'Emploi. Les permanences reprendront en septembre : nous vous en communiquerons les dates dès que nous en aurons connaissance.

INFO TÉLÉTHON

Les personnes qui désirent nous rejoindre dans l'organisation du téléthon peuvent se manifester en envoyant un message via la page Facebook Larémifasol ou bien en contactant directement Sophie - 06 77 58 51 96

Une réunion de préparation sera faite courant septembre pour commencer.

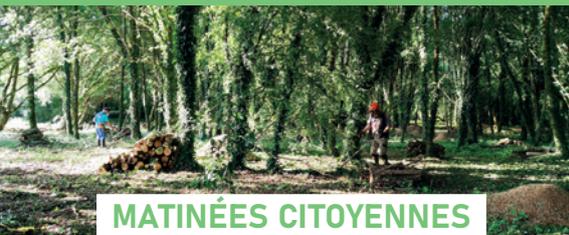
INNOVER POUR GUÉRIR



ENVIRONNEMENT

ÉCO PÂTURAGE

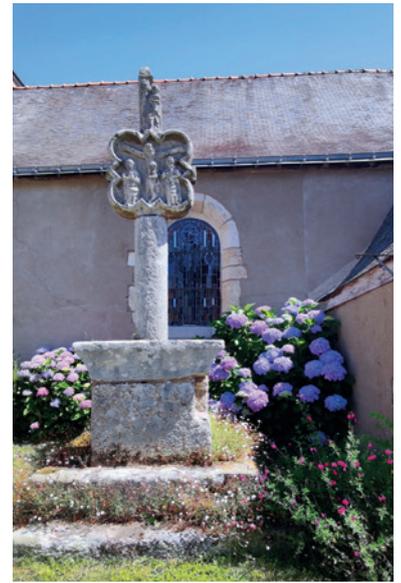
De nouveaux arrivants ont rejoint l'aire d'éco pâturage du Graviguay : 3 moutons "lande de Bretagne" ont été intégrés en plus des 2 chèvres.



MATINÉES CITOYENNES

Quelques images des 30 avril & 11 juin derniers. Merci à nos nombreux bénévoles pour leur disponibilité et leur implication dans les projets et chantiers de la municipalité !

FLEURISSEMENT, CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS, TONTE DIFFÉRENCIÉE...



La commune de Larré est inscrite depuis plusieurs années au **concours des villes et villages fleuris**. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne suffit pas de mettre des jardinières fleuries aux quatre coins du village pour être distingué. Non, ce concours s'inscrit dans **une véritable démarche d'embellissement en privilégiant la sauvegarde de notre environnement et de nos ressources**.

C'est dans ce sens qu'il a été décidé par la municipalité de diminuer le nombre de jardinières qui agrémentaient le bourg. Grandes consommatrices en eau pour l'arrosage, il est préférable de privilégier des massifs fleuris. Leur création et leurs aménagements demandent cependant des moyens conséquents et plus onéreux. Tout ne se fera pas en un jour, c'est une entreprise de longue haleine dans laquelle la municipalité s'est engagée.

Cette année, les jardinières qui ornaient le muret entourant l'église ont été supprimées et en remplacement des hortensias de variétés différentes ont été plantés le long de l'église.

Pour certains, Larré paraîtra moins fleuri cet été que les années précédentes. C'est vrai, mais il faut laisser un peu de temps à la nature pour faire son œuvre.

D'autres aménagements sont envisagés, par exemple la valorisation de la fontaine St-Aignan. Ils se feront progressivement dans les années à venir. En cette période de l'année, l'entretien des espaces verts occupe en grande partie nos agents municipaux. **La décision d'abandonner toute utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics** ne facilite pas forcément leur travail. Mais cette démarche écologique est lancée et nous allons nous adapter pour réussir. Cela passera par la mise en place de **nouveaux matériels comme le brûleur thermique fort utile pour le désherbage du cimetière et des trottoirs** et par de nouvelles procédures pour l'entretien de nos espaces verts, par exemple l'éco pâturage qui permet l'entretien d'une parcelle d'une manière on ne peut plus naturelle. De nombreuses municipalités ont déjà opté pour la **tonde différenciée** : on ne tond très régulièrement que les espaces qui en ont vraiment besoin, les autres sont tondus moins souvent voir uniquement deux fois dans l'année. Cette manière de procéder a plusieurs avantages, économiques d'une part, mais aussi écologiques en **laissant des espaces à la biodiversité et aux pollinisateurs**. Larré n'est pas encore à ce stade mais pourquoi ne pas y penser.

ESPACE PUBLIC NATUREL

La commune de Larré dispose dans le bourg et à ses abords immédiats de terrains dont la valorisation contribuera largement à l'embellissement de notre commune mais également au bien vivre de ses habitants. Dans cette optique, un verger partagé a été aménagé au Graviguay à proximité de l'éco pâturage.

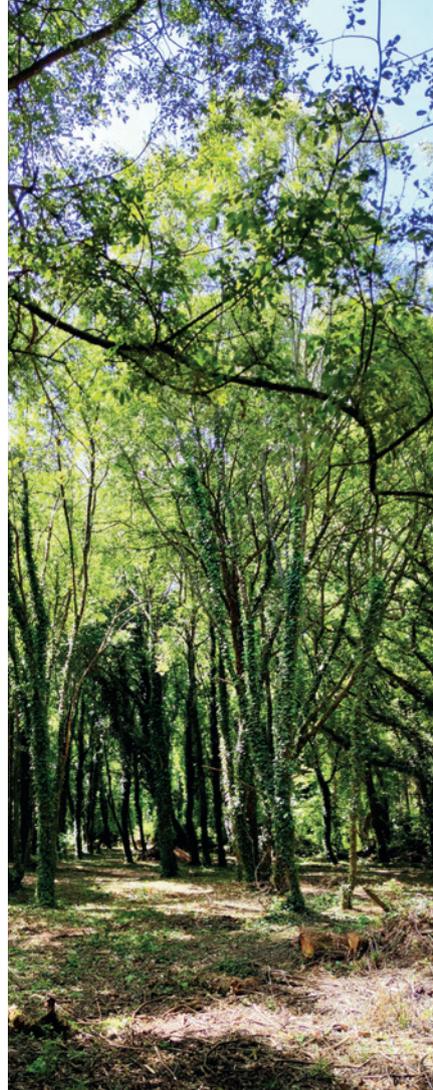
Une vingtaine d'arbres fruitiers comportant diverses espèces de poiriers, pruniers, cerisiers et pommiers a été plantée. Bien exposé, ce verger produira rapidement, nous l'espérons, de nombreux fruits qui seront libres à la cueillette pour les habitants.

Autre chantier d'envergure, **le nettoyage du bois du "Haut du Golhen"** est terminé. L'entreprise adaptée "les Ateliers de l'Oust", basée à St Marcel, a effectué le nettoyage, l'élagage et le broyage de ce taillis touffu qui était devenu quasi inaccessible. Situé entre le centre bourg et le lotissement du domaine des Landes, à proximité immédiate du centre culturel de l'Agapanthe, **il offrira prochainement aux Larréens un espace de promenade et de**

détente ombragé et aménagé. Divers projets sont envisagés comme la mise en place de tables de pique-nique et d'un parcours santé.

La concrétisation de ces idées demandera du temps et des moyens financiers non négligeables qui seront mis en place progressivement.

L'aménagement des abords du city park, déjà bien utilisé, est en cours. Des végétaux couvrants seront plantés pour agrémenter les talus et des bancs seront installés autour de l'aire de jeux pour permettre aux parents de surveiller leurs enfants d'une manière plus confortable. L'aire alentour actuellement en terre sera enherbée pour en faire une zone de détente.



TROC AUX PLANTES / ANIMATIONS AU VERGER



Le samedi 23 avril dernier, **il y avait du monde au verger partagé du Graviguay !** Plusieurs animations étaient proposées pour tous :

- pour les jardiniers, c'était le moment d'échanger des graines, boutures, bulbes et plants potagers ou ornementaux ; et de découvrir la permaculture avec Auriane de Perma'breizh
- pour les enfants : plusieurs animations étaient proposées.

Mélaine a invité les plus grands à parcourir le verger et aller reconnaître les différentes variétés/essences plantées, puis chaque enfant a pu écrire le nom d'un fruitier sur une ardoise ensuite plantée à son pied. Atelier semis et histoires avec

Stéphanie pour les plus petits, ou encore tampons végétaux. L'après-midi s'est terminé par un chantier "plantation d'une haie fruitière" : petits et grands ont contribué à la plantation, l'arrosage, le paillage... de groseilliers, cassissiers, framboisiers... et ont ensuite partagé un goûter avec des confitures de fruits rouges.

Une cinquantaine de personnes est passée dans l'après-midi. Outre le fait d'échanger des astuces de jardinage, c'était un moment de convivialité !

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la préparation et à l'animation de cet événement.

VIE SCOLAIRE

SORTIE AUX JARDINS DE BROCÉLIANDE

Vendredi 6 mai les deux classes de maternelle sont allées visiter les Jardins de Brocéliande. Les enfants ont pris le bus le matin pour arriver dans ce drôle de lieu. Ils ont découvert de drôles de poules dans des poulaillers originaux, une mare qui fabrique des nuages, des aires de jeux vraiment rigolotes...

Mais l'excursion était principalement centrée sur les 5 sens que les classes avaient déjà abordés en amont de la sortie. Les enfants ont pu bénéficier d'une animation sur les 5 sens, ils ont goûté du jus de pommes, senti des fleurs et des plantes dans le jardin, cherché différentes couleurs de fleurs, écouté les différents chants d'oiseaux...

Et clou du spectacle, ils ont pu parcourir un sentier d'exploration sensoriel pieds-nus ! Dans la paille, la boue, la rivière, l'herbe... Un long sentier d'exploration qui a permis de retravailler le vocabulaire associé aux sensations.

Les enfants (et les adultes) sont rentrés fatigués, mais heureux !



SALON DU LIVRE

Après avoir lu plusieurs ouvrages dont « Le Grand Voyage de Rickie Raccoon », les élèves de CM1-CM2 ont eu la chance de rencontrer Gaëlle Duhazé, autrice-illustratrice. Après avoir répondu à leurs questions et présenté son métier, elle a mené un atelier d'arts plastiques autour des Yokais japonais.

L'illustratrice, Annabelle Buxton, a proposé aux élèves de CE1-CE2 un atelier "Planète phosphorescente" qui a ravi l'ensemble de la classe. En amont, nous avons observé trois de ses albums dont "Système solaire" qui est un livre phosphorescent "à lire sous les étoiles".

Les élèves de GS et CP ont rencontré Camille Garoche, illustratrice, qui leur a présenté les travaux de découpage réalisés à l'occasion de l'illustration du livre "le lapin de neige". Les élèves ont ensuite réalisé des dessins avec des "flaps" comme dans la série de livres "Suivez le guide".

A LA FERME

Début juin, les élèves des deux classes maternelles se sont rendus en visite à la ferme du Hayo à Larré. Ils ont d'abord assisté à la traite et ont même pu goûter le lait. Ils ont également pu observer les vaches et les petits veaux, ainsi que les cochons, les poules et les poussins, et même les chèvres. Ils ont aimé s'installer au volant du tracteur et pique-niquer tous ensemble. Toutes les observations réalisées seront reprises et approfondies en classe.

Un grand merci à Johann et Aurélie pour leur accueil !

CINÉMA

Comme chaque année, tous les élèves de l'école assistent à trois séances de cinéma au cours de l'année scolaire. Pour cette fin d'année, les élèves de maternelle ont vu « La Petite taupe aime la nature ». Ceux du cycle 2 « La reine soleil », et les plus grands « Calamity ». Ces séances sont toujours des moments très appréciés !



CLASSE DÉCOUVERTE

Les élèves du CP au CM2 ont visité l'île de Noirmoutier durant 4 jours. Ils y ont notamment découvert, les marais salants, l'ostréculture, la formation des dunes, la faune du bord de mer. Ils ont également pu apprécier les joies de la vie en collectivité. Ce séjour a été riche en apprentissages et très apprécié des élèves et des adultes.



PERMIS INTERNET

M. Crit, service civique à la gendarmerie de Questembert, est intervenu à deux reprises dans la classe de CM1-CM2 pour leur faire passer le permis internet. Cela a été l'occasion d'enseigner ou de rappeler les règles d'usage d'internet.



COLLÈGE

Le jeudi 9 juin, les élèves de CM2 de Le Cours et Larré ont passé la matinée au collège Simone Veil d'Elven pour y visiter les locaux et rencontrer une classe de 6^{ème}. Dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}, les écoliers ont collaboré avec une professeure d'anglais du collège et une classe de 6^{ème} en travaillant sur le même album de littérature anglaise.

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

Tous les élèves de l'école ont participé au prix des Incorruptibles. Chaque enfant a voté pour son livre préféré parmi une sélection nationale de 5 ou 6 livres par classe.

Munis d'une carte d'électeur et d'une carte d'identité, les élèves du CP au CM2, ont pu voter dans des conditions réelles de vote. Accueillis à la mairie par Simone Malville et Nathalie Delbos, ils sont fiers d'avoir pu faire comme les "grands".

ENFANCE & JEUNESSE

EVEIL LUDIQUE



La dernière séance d'éveil ludique pour les 0/3 ans a eu lieu le 24 juin et à la reprise en septembre, changement de nom. Ces séances s'appelleront dorénavant « Eveil par le jeu ». Lors de ses séances, nos petits Larréens ont accès à un **parcours de motricité** mis à disposition par Larré Tonic, à des jeux en bois et à des livres venant de la ludothèque et médiathèque de Larré.

Les prochaines séances auront lieu à la salle des associations, les vendredis 23 septembre, 21 octobre et 25 novembre de 9h15 à 11h15.

N'hésitez pas à venir, c'est ouvert à tous les enfants de 0/3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles... Et c'est gratuit !

CLAS

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) sera reconduit l'année prochaine pour les élèves de primaire. Il ne s'adresse pas à tous les enfants mais uniquement à ceux pour lesquels un besoin a été repéré. L'orientation se fait en accord avec les parents et en lien avec les enseignants.

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs reprendra à la **mi-septembre** uniquement pour les élèves restant à la garderie le soir. Une fiche d'inscription sera remise aux élèves à la rentrée. Actuellement, l'aide aux devoirs est encadrée par une élue et une bénévole **un soir par semaine de 17h à 18h**. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps et nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Nathalie Delbos.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Mme Nathalie DELBOS, adjointe à l'enfance et jeunesse, vie scolaire - Tél. 06 81 47 90 97

RENTRÉE SEPT. 2022

N'oubliez pas ! L'inscription ou la ré-inscription des enfants à la cantine pour l'année scolaire à venir doit être faite en mairie pour le **vendredi 12 août 2022 au plus tard**.

Merci de passer en mairie pour récupérer les fiches d'inscription pour la cantine, ainsi que pour la garderie.

**Transport scolaire
BREIZHGO**

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2022

Simple & rapide

- Au-delà du 18 juillet 2022, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.
- Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 (du lundi au samedi de 8h à 20h)
Email : antennedevarannes.transports@breizhgo.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial Bretagne sud
Antenne des transports de Vannes
10 rue de Saint-Tropez | BP 309
56009 VANNES Cedex

SALON DU LIVRE

Organisée par les médiathèques du réseau de Questembert Communauté et avec le soutien de différents partenaires, le salon du livre jeunesse, temps fort autour du livre et de la lecture, est désormais un rendez-vous annuel.

A cette occasion, **tous les élèves de primaire reçoivent un chèque livre d'une valeur de 8€**, de la part de Questembert Communauté, pour s'offrir le livre de l'auteur rencontré en classe ou tout autre choix. Tous les auteurs illustrateurs sont présents sous les Halles de Questembert le week-end de clôture.

MISSION « ARGENT DE POCHE »

Le dispositif «Argent de Poche» permet aux jeunes de 15 à 17 ans des 13 communes de Questembert Communauté d'acquérir de l'expérience en gagnant un peu d'argent. C'est aussi une occasion de créer du lien et d'enrichir leur CV.

Un jeune peut effectuer une ou plusieurs missions (5 maxi) sur la période estivale ou sur d'autres périodes : vacances d'automne, vacances d'hiver et des samedis sur la période scolaire ; dans des services municipaux et intercommunaux de Questembert Communauté, du centre Social Éveil et de l'office de tourisme sur le site du Moulin Neuf.

Chaque mission dure 3h30 (dont 30 minutes de pause) et ne demande pas de qualifications particulières. Le jeune sera encadré et accompagné par un référent (agent ou un élu) pendant la ou les mission(s). Plusieurs jeunes peuvent être sollicités en même temps pour une même mission (ex : repeindre un bâtiment). Sur Larré, à ce jour, 5 jeunes se sont positionnés sur les missions Argent de Poche 2022.

SPORT

MOULIN NEUF AVENTURE



Un chèque activité de 15€ pour tous les écoliers et collégiens.

Questembert Communauté renouvelle l'opération "Chèque activité" qui permet à chaque écolier du territoire de profiter, avec 15 €, des loisirs et activités proposés à la base de loisirs de l'étang du Moulin Neuf.

Près de 4 300 élèves, de la maternelle à la 3^e, ont accès à ce dispositif.

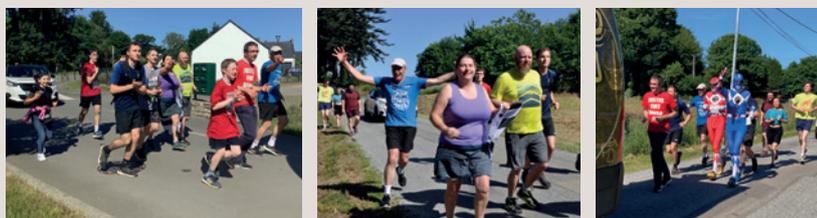
Concernant les modalités d'utilisation du chèque activité, le bon de 15 € est à utiliser avant la fin de la période estivale. Il peut être consommé librement pour des activités nautiques (paddle, paddle géant, kayak, pédalos), ou des activités sensations (tyrolienne géante, parcours-filet dans les arbres) mais également pour de la location (rosalies, karts à pédales, vélo...). L'idée étant que les enfants et adolescents du territoire profitent d'un grand bol d'air et d'aventure !

Plus d'informations :

www.moulin-neuf-aventure.bzh



LA REDADEG



LA COURSE EN FAVEUR DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE BRETONNES

Le samedi 28 mai, la Redadeg traversait notre commune de Larré. La Redadeg est une **course de relais solidaire et festive** dont le concept fut introduit en Bretagne en 2008. Elle consiste à réaliser des kilomètres de courses (qui sont mis en vente afin de collecter des fonds pour la sauvegarde de la langue bretonne) partout en Bretagne, une fois tous les deux ans.

La traversée de Larré a été réalisée sur 5 kms (d'Elven et en direction de Questembert) par une douzaine d'habitants de la commune. Grâce aux contributions de particuliers, de la mairie et de personnalités publiques, ces 5 kilomètres ont tous trouvé acheteurs et l'argent ainsi récolté pourra financer les écoles Diwan ainsi que d'autres projets de sauvegarde de la langue bretonne.



VIE SOCIALE & CULTURELLE

ÇA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE !



SAFARI DE PÂQUES

Le dimanche 3 avril, 10 familles se sont retrouvées pour parcourir le bourg et environs de Larré... à une chasse à l'oeuf particulière organisée par la municipalité.

A l'aide d'une carte et d'une photo d'un élément repère (croix, four à pain, arbre particulier ou encore une sculpture "gouttière"...), chaque équipe devait retrouver un oeuf caché dans la nature. Malgré le froid, la balade a été appréciée des familles qui ont pu découvrir des sentiers qu'ils n'imaginaient pas, ou avoir la jolie surprise d'un lavoir en pleine nature (le lavoir du Drenay). Chaque famille est repartie avec son oeuf en chocolat ! Bravo à tous les participants !



ATELIER CRÉATIF



Atelier porte-photo et cadre du 9 février dernier. Prochain atelier créatif : le 31 octobre, de 14h30 à 16h30 à l'accueil jeune pour les 4/12 ans. Vous pouvez inscrire vos enfants auprès de Nathalie Delbos - 06 81 47 90 97

JEU DE CARTE POKÉMON

Plusieurs animations jeux de carte Pokémon ont eu lieu depuis le début d'année (12 mars et 30 avril).

Les enfants et jeunes sont chaque fois plus nombreux à venir s'entraîner à être le meilleur dresseur ! L'animation est aussi équipée de versions du jeu pour apprendre aux débutants. Paolo Tidu et d'autres animateurs bénévoles sont aussi là pour conseiller les joueurs plus expérimentés. La boîte d'échanges qui a pour but de compléter les collections a un franc succès ! Les animations reprendront après la rentrée scolaire et un tournoi aura lieu en fin d'année. Prochain rendez-vous : le samedi 1^{er} octobre, de 10h à 12h.



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Larré fait partie du réseau des médiathèques de Questembert. En vous abonnant, vous pouvez emprunter jusqu'à 35 documents / carte : 10 livres, 2 cd, 4 revues, 2 cd-rom, 4 dvd, 2 jeux / jouets, 1 jeu vidéo (uniquement à Questembert), 1 instrument de musique (uniquement à Questembert) pour une durée maximale de 3 semaines. Vous bénéficiez aussi d'un accès en ligne à la médiathèque numérique vous permettant de réserver des documents dans des médiathèques voisines et de les retirer à Larré...

TARIFS

Abonnement individuel ou familial (1 an) :

- gratuit pour les personnes de 0 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'AAH et des minima sociaux et nouveaux habitants.
- 12 € pour un foyer résidant sur le territoire de Questembert Communauté.

HORAIRES D'OUVERTURE

mercredi : 10h - 12h et 16h - 18h / samedi : 10h30 - 12h30.



Venez rejoindre notre équipe de bénévoles !

Merci à celles et ceux qui donnent de leur temps pour permettre l'ouverture de la médiathèque ! Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à tenir des permanences, venir choisir des livres à la médiathèque départementale ou encore proposer des animations... Pour rappel, la municipalité offre la gratuité de l'abonnement à la médiathèque pour les personnes assurant au moins 6 permanences par an.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

MARDIS DE PAYS

Animations jeux en bois

Mardi 5 juillet - de 16h30 à 18h



Venez passer un moment autour des jeux en bois traditionnels, jeux géants, jeux d'adresse... avec Monsieur Loyal, qui vous surprendra avec ses tours de magie et de malice !

Gratuit - Tout public
Espace de l'étang du Pont-Gohlen
Sur inscription : mairie de Larré ou info.larre@gmail.com



Les Bateliers de Célac

Mardi 16 août - 18h

Chorale de chants de marins traditionnels et contemporains, chants à virer, chants à hisser...

Gratuit - Tout public
Place de l'église - buvette

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Rendez-vous le dimanche 18 septembre ! Cette année, l'équipe municipale organise un rallye en famille, en équipe à la découverte d'une séquence de l'histoire de Larré. Après un briefing et la réponse à une première énigme, les équipes partiront à la découverte de lieux dans la campagne larréenne pour répondre aux questions et trouver les caches proposées dans le carnet de route. Rendez-vous à 10h, parking de l'Agapanthe pour résoudre la 1^{ère} énigme ! Rallye à faire en voiture, ou à vélo pour les sportifs. Prévoir la journée et le pique-nique du midi ! Infos et inscription à la mairie ou Estelle Tidu - info.larre@gmail.com



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 10 septembre : venez découvrir les activités sportives et culturelles proposées par les associations, collectifs Larréens ! Plus d'infos à venir prochainement !

GÉNÉALOGIE

Vous souhaitez avoir des astuces pour retrouver vos ancêtres, reconstituer votre arbre généalogique ? Les réunions bimensuelles reprendront fin septembre pour les intéressés. Et, pour tous les néophytes : animation le samedi 8 octobre à 14h, salle des mimosas.

Contact : Marguerite DUPONT

NOUVEAUX SERVICES



CLAIRIÈRES D'UTHER

LA MOUTARDE MONTE À LARRÉ

C'est en février 2021 que l'aventure commence pour Edouard Chauviré: il crée son entreprise, Les clairières d'Uther, au lieu-dit Le Château dans le but de faire pousser de la moutarde à Larré. C'est avec succès qu'il commercialise aujourd'hui cette plante à la culture courte (120 jours de cultures, de mai à septembre). Dans une démarche résolument écologique et paysanne, il travaille en coopération avec d'autres agriculteurs avec qui il partage ses terres, permet-

tant ainsi des cultures diversifiées au Château. Titulaire d'un BTS agricole, formé à la permaculture et à la gestion forestière, il est également membre d'une association - La Marmite, à la Vraie-Croix - destinée à promouvoir le travail, les idées, la recherche et la coopération dans le monde paysan et rural. Originaire d'Anjou, ayant fait une première partie de sa carrière à Nantes où il travaillait dans une agence d'architecture, Edouard Chauviré semble avoir parfaitement réussi sa reconversion à Larré où les projets ne manquent pas (exemple : collection de 25 différentes variétés de blé, avoine, épeautre... semées pour en étudier le comportement entre autres).



CONTACT



Clairières d'Uther - Edouard Chauviré - paysan moutardier
Le Château - 56230 Larré
email : clairieresduthergmail.com
site web : www.clairieresduthergfr

LOCAUX À LOUER

La commune de Larré met en location à partir de septembre 2022 trois locaux commerciaux en rez-de-chaussée avec parking attenant. Ils sont situés en centre bourg, dans un bâtiment entièrement rénové et sont parfaitement adaptés pour des petits commerces ou activité paramédicale.

Local 1 : surface de 38,62 m²

Local 2 : 40,09 + 26,39 m²

Local 3 : 36,9 m²

Prix : 10 € HT le m². Visite sur RDV, contactez la mairie au 02 97 67 20 50



LES JARDINS DE L'ARZ



Antoine Santerre, récemment installé à Larré au Moulin de la Haye, a créé son entreprise "Les jardins de L'Arz".

Il propose différentes prestations

en entretien de jardins ou création telles que :

- la tonte de pelouse, l'entretien de jardins, le désherbage
- la taille de haies et d'arbustes
- le petit élagage et l'abattage d'arbres

- la taille d'arbustes ornementaux (oliviers, rosiers, fruitiers...)

- le nettoyage et le démoussage de terrasses, allées...

ou encore

- la création et l'aménagement de jardins et parcs

- la réparation et la pose de clôture ou dallage

- la plantation et la création de massifs

- du relooking de jardin, du conseil...

Pour des travaux tels que l'abattage d'arbres, ou encore la réalisation de dallage ou terrasses, il travaille en partenariat avec d'autres artisans spécialisés.



LES JARDINS DE L'ARZ
SANTERRE ANTOINE

CONTACT

Les jardins de l'Arz
Antoine Santerre
jardinier paysagiste
tél. 06 58 00 20 92

email : lesjardinsdelarz@laposte.net

CG CARRELAGE

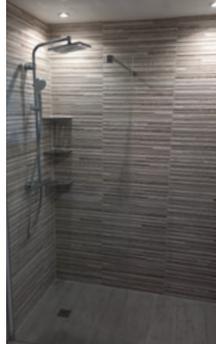


Grégory Clincke vient tout juste de créer son entreprise de faïence, carrelage, chape traditionnelle. Titulaire d'un CAP de carreleur, et après 12 ans d'expériences dans différentes entreprises, il a souhaité se mettre à son compte.

Il intervient à la fois chez des particuliers et des professionnels, dans le neuf ou la rénovation.

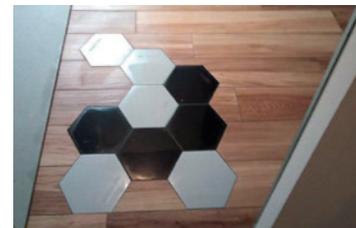
Il est spécialisé dans le grand format, mais est capable d'effectuer des commandes particulières telles que les carreaux de terre cuite, les plaques de mosaïque...

Devis gratuit.



CONTACT

CG Carrelage
Grégory Clincke
tél. 06 83 25 32 03
email : gregoryclincke@gmail.com



PALETTE PARTY

Donnons une chance à la nature. Réutilisons la ressource.



Palette party est une entreprise de recyclage de palettes !

M. Frédéric Dupont, après plusieurs activités salariées, a créé son entreprise en avril 2022 dans une démarche d'économie circulaire en souhaitant limiter la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets.

Son activité principale tourne autour du fait qu'il remet en état et à des dimensions standards (120x80 / 110x90 / 60x80) des palettes abîmées ou des palettes hors norme avant de les remettre dans le circuit professionnel. Il vend aussi des planches de palette au détail et sur-mesure.

Il s'adresse non seulement aux professionnels (industriels, artisans...) mais aussi aux associations ou aux particuliers qui ont des projets de création de clôture, de mobilier de jardin... Il assure le service de livraison si besoin.



Cela lui arrive de recevoir des commandes particulières : il a, par exemple, réalisé dernièrement un coffre de transport pour protéger la livraison d'un moteur.

Vous avez des palettes qui vous encombrant ?

N'hésitez pas à le contacter, il reprend des palettes standard et hors norme. Il recherche plus particulièrement de grandes dimensions.

Et comme rien ne se perd, il utilise aussi les planches abîmées et les découpes non réutilisables pour recycler le bois en bûchettes pour poêles à bois et cheminée.

CONTACT

Palette Party - Frédéric DUPONT
tél. 06 33 70 44 20 - email : paletteparty.56@gmail.com

LE BOIS DE SO NATH

Jérémy Guyot a créé son entreprise de réalisation d'objets en bois massif en mars dernier.

Installé à la Croix Rouge depuis 2012, il est passionné par le travail du bois et la création...

Vous voulez faire un cadeau original, unique et personnalisé ? Jérémy propose des objets de déco, des déco de mariage, d'art de la table. Il réalise aussi des cadeaux de naissance, fête des mères/pères, des décorations de mariage... Il aime aussi relever les défis et répondre à des commandes personnalisées en réalisant du sur-mesure !

Il travaille sur différentes essences de bois : hêtre, frêne, chêne, acajou... réalise de la gravure, travaille les finitions avec des huiles ou vernis au choix, ou encore avec de la résine époxy pour apporter une touche de couleur aux créations !



Vous pouvez voir ses différentes réalisations sur son compte instagram @le_bois_de_sonath ou Facebook @leboisdesonath

CONTACT

Le Bois de Sonath - création d'objets en bois
Jérémy Guyot
tél. 06 82 26 32 67
email : jeremy_guyot@hotmail.fr

VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

SAUCISSONS DE PRINTEMPS

Comme l'année dernière, l'amicale a organisé une vente de saucissons. Plus de 900 saucissons ont été vendus. L'amicale remercie tous les petits apprentis vendeurs et leurs familles.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Cette année, nous avons organisé la fête de l'école qui a eu lieu le samedi 25 juin 2022. Une fête réussie après 2 ans de situation sanitaire difficile.

Une tombola traditionnelle a été organisée et la journée s'est terminée par un repas pour régaler les petits et les grands.

Après les spectacles des enfants, chacun a pu profiter de l'après-midi autour des différents stands : pêche à la ligne, maquillage, karting, calèche et même un tour de moto pour les plus téméraires.

Le tirage de la tombola a été effectué le soir même et a récompensé le meilleur vendeur. Les membres de l'amicale remercient chaleureusement tous les participants et les bénévoles pour cette belle journée.

REPAS COCHON GRILLÉ

Cette année, l'amicale, en association avec Larré tonic, a organisé un repas cochon grillé le samedi 21 mai 2022. Une belle réussite : il a même fallu refuser du monde. Le groupe Tam Glaz a animé cette belle soirée.

PROJETS 2022-2023

L'ensemble des bénéficiaires de ces actions va permettre de soutenir financièrement les futurs projets de l'équipe enseignante. L'amicale a de nombreuses idées pour l'année prochaine.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via la page facebook de l'amicale de l'école de Larré ou par mail à : amicalelarré@gmail.com

Notre Assemblée Générale se tiendra début d'année scolaire. Nous vous tiendrons informés de la date plus précisément.

Nous vous souhaitons un bel été et rendez-vous à la rentrée !!



LES AMIS DE L'ARZ

L'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 10 mars a rassemblé 55 adhérents ravis de pouvoir échanger autour d'un bon repas. Un nouveau bureau a été élu.

Bienvenue aux nouveaux membres, à savoir : Marie-Claude PERRAIS – Maryvonne BELLINI – Daniel et Eliane LAVENANT. Reconduction de Claudine BOUGRO, vice-présidente et d'Arlette LE BRETON GUENEGO, présidente.

CONCOURS DE BOULES DU 1^{ER} MAI

C'est dans une bonne ambiance et sous un soleil radieux que 26 équipes ont pu participer à ce concours. Encore un grand merci aux participants. Merci aussi aux bénévoles et aux membres du bureau pour leur aide.



REPAS DU 12 MAI

Comme promis, le club a voulu faire plaisir à ses adhérents et la compagnie HERMANN Père et Fils nous a présenté un spectacle de magie et d'ombres chinoises drôle et divertissant. Nous avons tous été émerveillés par leurs tours de cartes et certains objets subtilisés. Bon moment d'évasion et de plaisir.

INFOS & CONTACT

- Repas du club tous les 2^{èmes} jeudis du mois salle Agapanthe.
- Adhésion : 18 euros à l'année. Prix du repas : 10 euros.
- Les « jeunes retraités » sont les bienvenus.
- Prochaine rencontre le 21 juillet 2022.

Arlette LE BRETON GUENEGO - Tél. 02 97 67 21 98



LARRÉ TONIC

BILAN DE FIN DE SAISON

La saison 2021-2022 a connu un beau démarrage dans toutes les activités. Seul le foot en salle du mercredi soir a du mal à résister aux absences de certains membres. En effet, contrairement aux autres activités, il est presque impératif d'être au moins 10 personnes à chaque séance pour pouvoir jouer correctement. Nous lançons donc un appel à tous ceux qui souhaitent s'y essayer !

La plupart des cours étaient complets bien avant la rentrée de septembre. D'ores et déjà, ne tardez pas à vous inscrire !

EVENEMENTIEL

Le retour du **vide-grenier le 27 mars** a donné beaucoup de plaisir aux membres du bureau, et nous l'espérons à tous les exposants, visiteurs et bénévoles de cette journée. La forte fréquentation et la belle ambiance n'ont fait que confirmer notre volonté de le recommencer au printemps prochain. Un grand merci particulier aux crêpières Christelle et Patricia !

Le Cochon-Grillé (Co-organisé avec L'Amicale de l'école publique) le 21 mai 2022 a également connu un vif succès. Plus de 200 personnes étaient réunies pour chanter, danser et bien évidemment déguster ce bon cochon grillé accompagné de sa farce incontournable. Un grand merci à Philippe, le roi du cochon !

Encore merci à tous les bénévoles qui nous ont permis d'assurer la tenue de ces événements. Cela permet à la fois de faire vivre et de pérenniser les associations, mais aussi d'assurer le lien social entre les habitants de la commune (qui nous avait tant manqué).

Le forum des associations organisé avec la mairie de Larré est prévu le 10 septembre. Cette 2^{ème} édition sera l'occasion de venir découvrir toutes les associations larréennes par le biais d'activités diverses et ludiques proposées à toute la famille.

INVESTISSEMENTS

Au vu de nos investissements récents (structure de gym pour les petits, nouveaux ballons, nouveaux tapis, nouveau trampoliner, mini but de foot, mini panier de basket, bandes-élastiques, buts de foot en salle, etc...), et des bénéfices engrangés par les événements de cette année, le bureau a pour cette nouvelle saison des objectifs de communication.

Nous souhaitons acquérir de nouvelles banderoles publicitaires, ainsi que des gobelets réutilisables floqués du logo de l'association.

NOUVEAU BUREAU ET PASSAGE DE RELAIS (2^E RAPPEL)

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue **jeudi 9 juin**. Nous tenons à remercier sincèrement les seniors venus nombreux, toujours présents pour soutenir l'association.

Nous regrettons l'absence des parents (seuls 2 étaient présents) : il y a pourtant une soixantaine d'enfants inscrits aux activités sportives ! Nous nous interrogeons sur la pertinence de continuer à proposer des cours pour les plus jeunes s'il n'y a pas plus d'implication de la part des parents.

Un nouveau bureau a été élu : Patricia Lecardonnel (présidente), Maëla Badouel (secrétaire), Jérôme Tatibouet (secrétaire adjoint) et Sandrine Floquet (trésorière).

Deux d'entre nous souhaitent passer le flambeau d'ici peu de temps car leurs enfants grandissent. C'est dans cet état d'esprit que nous invitons toute personne intéressée à intégrer une équipe associative dynamique, à rentrer en contact avec nous. Vous verrez par vous-même, c'est sympa, et très intéressant de consacrer un peu de temps aux autres. La pérennité de l'association en dépend. Nous comptons sur les personnes enthousiastes à l'investissement dans la vie locale.

LES ACTIVITÉS

- Eveil corporel (PS/MS) – le jeudi de 17h à 18h
- Eveil sportif (GS/CP) – le lundi de 17h à 18h
- Multisports (CE/CM) – le jeudi de 16h45 à 17h45
- Zumba enfants (CE/CM) – le vendredi de 16h50 à 17h50 (les enfants scolarisés à Larré sont pris en charge dès 16h30 à l'école)
- Zumba adultes (12 ans et plus) – le vendredi de 18h à 19h
- Renforcement musculaire adultes – le lundi de 20h15 à 21h15
- Gym d'entretien adultes – le mardi de 10h30 à 11h30
- Foot en salle loisirs adultes – le mercredi de 20h à 21h

Rappel des tarifs : 80€ /an
 Formule Duo = 150 €/an
 Formule Trio = 210 €/an
 Formule Quatuor = 250 €/an
 Foot en salle = 35 €/an

CONTACTS

Patricia Lecardonnel - 07 72 27 79 25
 assolarretonic@gmail.com
 site web : larretonic.asso-web.com / Facebook @larretonic

LA RÉPLIQUE

4 MAGNIFIQUES REPRÉSENTATIONS.

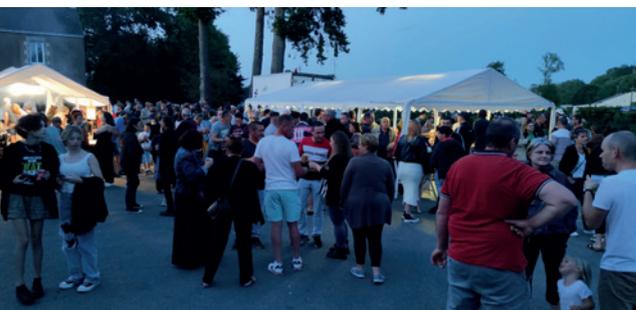
Vous avez ri et applaudi à chaque performance de nos comédiens et comédiennes, alors un énorme merci au public ! Nous ne pouvions recevoir meilleur cadeau de votre part !

Arriver à réaliser un spectacle aussi extraordinaire résulte d'un travail d'équipe, alors merci aux comédien(ne)s et aux bénévoles : Jean-Paul, Tiphaine, Simon, Philippe, Frédéric, Valérie, Coralie, Frédérique, Robert, Ronan, Cédric, Anthony, David, Louan, Ewan, Benoît, Melanie, Marie-France, Nelly, Chloé, Veronique. Merci également à nos annonceurs pour les banderoles : Elie Coiffure, JMV Ringer, Kergal TP et Transports Jérôme Tatar.

On se met au boulot très vite. Nous pouvons déjà vous donner rendez-vous en mars 2023 pour de nouvelles aventures.

CONTACT

Valérie Hervio, Présidente
email : hervio.valerie@bbox.fr



LARÉMIFASOL FÊTE LA MUSIQUE

On ne s'était pas retrouvé depuis 2019, et quelles retrouvailles ! Vous avez été nombreux à répondre présent au rendez-vous musical que nous vous proposons et nous vous remercions vivement !

Nos débutants sur scène « Les Ch'tites DS » ont assuré avec leurs reprises pop & rock. « Les Frères Bralon » par la suite, nous ont accompagnés pour un voyage vers le swing et les chansons à texte. « Aloko » nous a transportés vers les pays lointains et enfin, « Van Fritzmoool » nous a proposé une fin de soirée bien mouvementée avec leur rock déjanté ! Un énorme merci à tous nos bénévoles qui ont répondu présent après 3 ans d'absence, c'est la force d'une association !

Merci à tous de votre présence, on vous donne rendez-vous le **samedi 16 juillet** à la même adresse pour un **bal populaire accompagné d'un feu d'artifice** offert par la mairie de Larré.

LES 20 VACHES

UN CONCERT D'INAUGURATION RÉUSSI !

Le vendredi 13 mai, l'association "Les 20 vaches" a inauguré l'étable spectacle du Budy avec le groupe Aalma dili.

Sur des airs folks balkaniques endiablés, la contrebasse, les violons et la guitare ont fait chalouper environ 150 personnes.

L'association compte bien renouveler les événements : musique, théâtre, spectacle...





ESLM

La trêve sportive estivale est arrivée. Cette saison a été riche sur le plan sportif en tous points.

SECTION BASKET

Larré Molac Basket, avec son équipe senior féminine, finit 5^e de son championnat FSCF en catégorie honneur. Avec 13 joueuses sur la saison et de nouvelles arrivées la saison prochaine, le club envisage la création d'une 2^e équipe féminine. Entraînements le mardi à Bohal et le vendredi à Larré. N'hésitez pas à nous contacter.

Les U11, nouvelle équipe composée uniquement de nouveaux joueurs, 6 garçons et 4 filles, n'ont pas démérité pour leur premier pas cette saison. Ils se sont montrés motivés tout au long de la saison et auraient apprécié avoir plus de matchs sur leur championnat (beaucoup de reports dûs à la covid et quelques week-ends exempts).

Les U9, à partir de 6 ans, qui avaient pu bénéficier du baby basket la saison passée, ont très bien démarré leur saison, ils n'ont pas démérité, n'étant que 5 dans l'équipe (et 4 sur le terrain). Ils ont régulièrement joué sans remplaçant au cours de la saison et ont tout donné sur le terrain.

Le baby basket, dès 3 ans, le samedi matin a connu une affluence cette saison (jusqu'à 10 enfants), les mini basketteurs ont eu le loisir d'apprivoiser le ballon et de s'amuser.

Une section senior masculine est en réflexion. Messieurs, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas.

SECTION FOOTBALL

Larré Molac football a brillé cette saison, particulièrement avec sa double montée. Une première depuis la création du club en 2005. L'équipe finit 1^{ère} ex-aequo de son championnat de D2 et accède à la montée en D1, en finissant meilleure défense de son groupe avec seulement 13 buts encaissés.

L'équipe B, suite à un suspense interminable, finit 1^{ère} de son championnat en D3 et suit en toute logique le chemin de

l'équipe première en accédant à son tour à la D2. Elle finit également meilleure défense du championnat avec 19 buts encaissés sur la saison.

L'équipe C en entente avec Pluherlin B, finit 8^e de son championnat en D4. Cette entente a permis à nos joueurs, trop nombreux pour 2 équipes mais pas assez pour 3, de jouer tout au long du championnat. Les vétérans ont eu le loisir de jouer cette saison le dimanche matin.

Les U6 et U9. Une équipe U6 et deux équipes U9 ont eu le loisir de faire plusieurs plateaux au cours de la saison. Les U9 ont même eu la chance de participer au tournoi de Saint-Jacut dans lequel se trouvaient de très belles équipes. Ils ont perdu en 8^e de finale face à Angers. Les jeunes joueurs ont pu se faire de nouveaux amis car ils ont été familles d'accueil pour les enfants de l'Olympique Lyonnais lors de ce tournoi.

Les U11 et U13 sont associés avec Pluherlin, Limerzel et Caden. Ils ont joué le samedi en championnat. La saison prochaine, nous aurons des équipes de la catégorie U6 à U13. Un **après-midi découverte aura lieu le vendredi 26 août au stade de Molac.**

Damien Samson, responsable de la section jeune football, tient à remercier Jacky, Dominique, Christian et Johan pour leur engagement le mercredi. Il remercie également Fabrice, Baptiste, Romain, Yoann et Clemmy pour leur dévouement le samedi. Plus généralement, nous remercions tous les parents qui sont venus soutenir les équipes et les bénévoles qui ont aidé lors des matchs à domicile.

Le club et son bureau tiennent à remercier tous les joueurs, bénévoles, supporters, partenaires du club, et vous souhaitent un bel été. A la saison prochaine, nous avons hâte de vous retrouver !

CONTACT

email : eslarremolac@gmail.com

PERMA'BREIZH

Programme des prochaines animations sur la parcelle au 12, les jardins du Rohelet, à Larré

1 au 3 juillet

week-end la permaculture au-delà du jardin - échanges, ateliers, buvette et animations

10 juillet

ATELIER - Connaître et prendre soin du sol - 2h30 - 25€ (possibilité de travailler sur la terre de votre jardin)

16 et 17 juillet

STAGE - Concevoir un jardin forêt - 100€ (2 jours pour découvrir comment créer une forêt gourmande !)

5 au 7 août

week-end de l'autonomie alimentaire - Conférences, ateliers, buvette, cuisine lowtech et bonne humeur !

28 août

ATELIER - le potager d'hiver - 2h30 - 25€ (s'organiser, semer et chauffer sans électricité !)



PLUS D'INFO, CONTACTEZ

Auriane Gouzene - Tél. 06 68 83 52 70
Facebook : @perma-breizh

Fresque murale

6 JEUNES SE SONT ESSAYÉS AU GRAFF

Les samedis 26 mars, 30 avril et 7 mai dernier, six jeunes de la commune - Allan, Djali, Gladys, Maël, Mathis et Raphaël - se sont essayés au graff avec Nicolas SINIC.

Lors de la première séance, Nicolas leur a parlé des origines du graff, expliqué la législation à respecter concernant l'espace public, et montré comment créer des lettrages, dessiner les ombres... Ils ont ensuite pris une feuille et un crayon pour y écrire leur prénom (ou tout autre mot) en essayant de mettre en pratique tout ce qu'ils venaient d'entendre.

La deuxième partie de cette séance a été consacrée à la fresque elle-même : que voulaient-ils y mettre, comment la voyaient-ils ? Les idées ont fusé, certaines ont été gardées, d'autres non, toujours à la majorité des voix. Nicolas est reparti avec toutes les idées finales et nous a proposé une maquette.



Entre la première et la deuxième séance, les jeunes sont venus voir cette maquette et ont pu donner leur avis. Quelques corrections ont été effectuées.

Les deux dernières séances ont été consacrées à la mise en peinture de la fresque sur le mur. Les jeunes ont pu apprendre comment utiliser une bombe de peinture, les différents jets, suivant leur position par rapport au mur... Petit à petit, ils ont pris confiance en eux et leurs gestes sont devenus plus fluides.

Ce fut une belle expérience. Un grand merci à nos six jeunes pour leur implication sur les trois samedis et à Nicolas pour son investissement dans cette première fresque murale participative.

